Nom : **Melin**

Prénoms : Antoine, Albert — Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **1676**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 9 Novembre 1878 à Chazeil, canton du Montet, département de l'Allier, résidant à Domerat, canton de Montluçon, département de l'Allier, profession d'Instituteur adjoint fils de Augustin et de feue Chanier Catherine Clotilde domiciliés à Chantelle, canton du dit, département de l'Allier

Marié.

N°. 51 de tirage dans le canton de Chantelle

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils noirs
yeux noirs, front ordinaire
nez moyen, bouche petite
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 65 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 4 ; militaire (2). ____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon : Dispensé Art 23 : (Engagement décennal)

Compris dans la 3e partie de la liste du recrutement cantonal (____e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé à compter du 14 Novembre 1899 arrivé au corps le dit jour N° M.le 1492 soldat de 2e classe
Caporal le 22 Septembre 1900
Envoyé dans la disponibilité le 29 Septembre 1900
Certificat de bonne conduite "Accordé"

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

		NUMÉRO au répertoire du corps.
Dans l'armée active.	159e Régt d'Inf.ie	
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	Régt d'Infanterie à Montluçon	9750 1710 7688 7511
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	95e Régiment Terr.l d'Inf.ie 95e Régiment Terr.l d'Inf.ie 95e Régt d'Infanterie 115e Infanterie 201e Régiment d'Infanterie 98e Régiment d'Infanterie 121e Régiment d'Infanterie	3001 810 bis

Dans l'armée active.

au front le 25 décembre 1914. Sous-Lieutenant à titre définitif rang du 5 juillet 1916. Lieutenant à titre définitif rang du 30 mars 1917. Rang de Sous-Lieutenant à titre définitif reporté au 30 mars 1915. Passé au 201ème Régiment d'Infanterie le 16 août 1917. Mis en congé illimité le 23 Janvier 1919 par le détroit démobilisateur du 131ème Régiment d'Infanterie 2ème Echelon. Se retire à Montluçon, N° 5, Place Jean Dormoy (Allier). Affecté au 98ème Régiment d'Infanterie par Décision Ministérielle du 6 Décembre 1921. Journal Officiel du 11 Décembre 1921. Passé au 121e Régiment d'Infanterie le 9 janvier 1924 (Journal Officiel du 10 janvier 1924).

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.
9 Novembre 1902	Commentry	Montluçon	R
1er Janvier 1909	Paris (Victor Hugo)	Sarthe	R

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er-9e 1902	1912	1913	1924

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Fiches alphabétique d'affectation et matriculaire créées le 26 Décembre 1921
Fiche matriculaire envoyée le 26 Décembre 1921
au 9Ae R.I.

Guerre. — Registre matricule — 2/7-147-98